

# Marseillan

LANGUEDOC ROUSSILLON - HÉRAULT

Les Glénans - Port des Onglous  
34340 Marseillan

Tél. 04 67 77 22 73 - Fax 04 67 77 39 25  
E-mail : marseillan@glenans.asso.fr



## POUR LES CROISIÈRES DÉBUTANT AU PORT DE PLAISANCE DE SÈTE:

Le mobil home Glénans se situe à l'extrémité du Môle St Louis.

En train: gare SNCF de Sète puis prendre la ligne de bus n° 2 jusqu'à l'arrêt "Le Môle" (un bus toutes les 20' de 7h à 19h hors dimanche) ou à pied (environ 2 km) ou en taxi.

En voiture: par l'autoroute, prendre sortie Sète. Parking possible sur le Môle (place limitées) ou en ville (payant).

En avion : Aéroport de Montpellier ou Béziers puis prendre la correspondance train jusqu'à Sète.



## COMMENT NOUS REJOINDRE

### EN TRAIN :

TGV direct jusqu'à Agde. Pour le trajet Agde - Marseillan, regroupez-vous pour prendre un taxi (env. 20 euros aller simple).

### EN AVION :

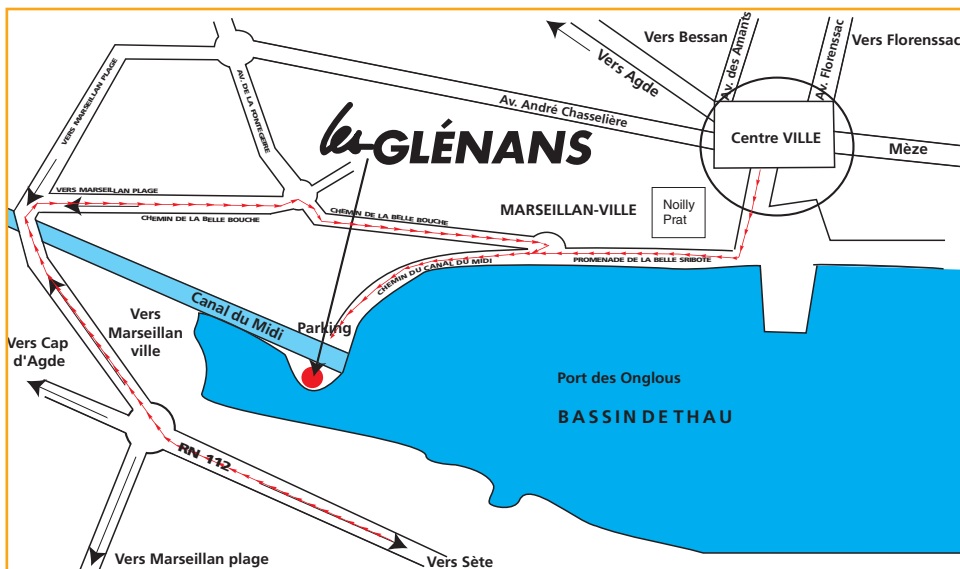
Aéroport de Montpellier ou Béziers puis prendre la correspondance train jusqu'à Agde. Pour le trajet Agde - Marseillan, regroupez-vous pour prendre un taxi (env. 20 euros aller simple).

### EN VOITURE :

- **Si vous arrivez de Montpellier par l'autoroute Ag** : prendre sortie Sète, puis direction Mèze. À la sortie de Mèze (route de Béziers), prendre direction Marseillan, puis consultez le plan ci-dessous.

- **Si vous arrivez de Béziers par l'autoroute Ag** : prendre sortie Agde, vous avez le choix entre 2 directions. Soit prendre direction Bessan, puis Marseillan via Florensac (itinéraire conseillé en période estivale), puis consultez le plan ci-dessous. Soit prendre direction Cap d'Agde puis Marseillan Plage (itinéraire conseillé hors saison).

- **Si vous arrivez par Marseillan Plage**, prendre direction Marseillan Ville, puis après être passé au-dessus du canal du Midi, prendre à la 1ère à droite après le pont. Allez jusqu'à l'étang de Thau, puis prendre la 1ère à droite au 2ème rond point vers le parking du centre Glénans (gratuit).



## HÉBERGEMENT AVANT / APRÈS STAGE

Les Glénans n'assurent pas l'hébergement avant et après le stage. Pour toute recherche d'hébergement, contactez l'office de Tourisme : tél. 04 67 21 82 43, [www.marseillan.com](http://www.marseillan.com)

Cas particulier : les stagiaires qui effectuent un stage week-end ou enchaînent deux stages ainsi que tous les moniteurs ont la possibilité d'être hébergés gratuitement (selon les places disponibles) la veille du début de leur stage, s'ils préviennent la base une semaine avant leur arrivée.